

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

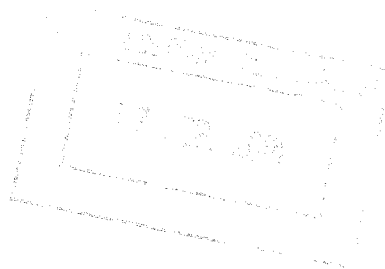
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04211 Numéro SIREN : 822 923 520 Nom ou dénomination : 66 FH

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2018 sous le numéro de dépôt 11882

1, Avenue de Belle Fontaine
35510 Cesson Sévigné
Tél : 02.57.21.24.53
Fax : 02.72.22.03.23
Gsm : 06.26.25.68.18

1882



66 FH

3 Rue des Rosiers
95680 MONTLIGNON

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/03/2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS*(Exercice clos le 31 mars 2018)***66 FH**

SAS au capital de 50 000,00 Euros

3 Rue des Rosiers

95680 MONTLIGNON

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 29 juin 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **66 FH** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I. Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29 septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



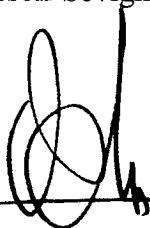
V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

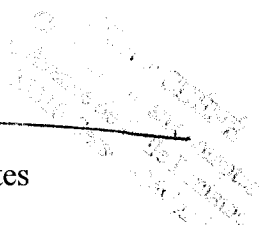
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Cesson-Sévigné, le 12 juillet 2018



Le commissaire aux comptes
Olivier CHENE



ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



66 FH

RUE DES ROSIERS

95680 MONTLIGNON

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

édité le 03/07/2018

Chambre d'Industrie
Commissaire aux Comptes
1, Avenue de Belle Fontaine
95510 Cesson-Sévigné

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Présenté en Euros

Edité le 03/07/2018

ACTIF	du 01/10/2016 au 31/03/2018 (18 mois)		du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	756 126		756 126	75,64
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 833		7 833	0,78
TOTAL (I)	763 959		763 959	76,42
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	7 200		7 200	0,72
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	958		958	0,10
. Autres	142 400		142 400	14,24
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	84 773		84 773	8,48
Charges constatées d'avance	411		411	0,04
TOTAL (II)	235 743		235 743	23,58
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	999 701		999 701	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Présenté en Euros

Edité le 03/07/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2018 (18 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	50 000	5,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	571 291	57,15
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	621 291	62,15
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	348 785	34,89
. Découverts, concours bancaires	195	0,02
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	1 012	0,10
. Associés	795	0,08
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 604	0,56
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	3 815	0,38
. Organismes sociaux	6 178	0,62
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 689	1,17
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	334	0,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3	0,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	378 410	37,85
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	999 701	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Présenté en Euros

Edité le 03/07/2018

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/10/2016 au 31/03/2018	du Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	116 506		116 506	100,00			116 506	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	116 506		116 506	100,00			116 506	N/S

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)			116 506	100,00			116 506	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			29 041	24,93			29 041	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			23 202	19,91			23 202	N/S
Salaires et traitements			82 640	70,93			82 640	N/S
Charges sociales			26 167	22,46			26 167	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			161 048	138,23			161 048	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-44 543	-38,22			-44 543	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			630 000	540,74			630 000	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			630 000	540,74			630 000	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			14 166	12,16			14 166	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			14 166	12,16			14 166	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			615 834	528,59			615 834	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			571 291	490,35			571 291	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/10/2016 au 31/03/2018	du Néant	Variation %
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)			
Total des Produits (I+III+V+VII)	746 506	640,74	746 506 N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	175 214	150,39	175 214 N/S
RÉSULTAT NET	571 291	490,35	571 291 N/S
	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier			

66 FH

RUE DES ROSIERS

95680 MONTLIGNON

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en euros

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

édité le 03/07/2018

Clavier CRÉNE
Commissaire aux comptes
L'Avenue de Belle Fontaine
95510 Cesson-Sévigné

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 999 701,46 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 571 291,35 E, présenté sous forme
de liste.

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 833		7 833
Clients douteux ou litigieux	7 200	7 200	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	958	958	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	142 400	142 400	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	411	411	
TOTAL GENERAL	158 803	150 970	7 833
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	1 012	1 012		
- plus d'un an	348 785	32 728	272 019	44 038
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 604	5 604		
Personnel et comptes rattachés	3 815	3 815		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 178	6 178		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	11 689	11 689		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	334	334		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	795	795		
Autres dettes	3	3		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	378 215	62 158	272 019	44 038
Emprunts souscrits en cours d'exercice	391 667			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 882			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX**8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations		142 400	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		7 200	
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		795	
Produits de participation		630 000	
Autres produits financiers			
Charges financières			

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 208
Emprunts et dettes financières divers	795
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 522
Dettes fiscales et sociales	334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	7 858

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	411	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	411	

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice	5 000	10,00
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	5 000	10,00

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	116 506
TOTAL	116 506

Répartition par marché géographique	Montant
France	116 506
Etranger	
TOTAL	116 506

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**10.1 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 100
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	3 100

Commentaires:

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/03/2018 18 mois	30/09/2016 mois	30/09/2016 mois	30/09/2016 mois	30/09/2016 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	50 000				
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	116 506				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	571 291				
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	571 291				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	571 291				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	82 640				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	26 167				

Observations complémentaires

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
MAISON DU TEST DVLP	420 000	984 682	100.00	756 126	756 126	142 400		2 695 980	266 785	630 000
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

**ATTESTATION
D'EXPERT COMPTABLE**

*S.A.S. FIDUCIAIRE R.O.C.
175 Bld Pereire
75017 PARIS*

S.A.S. 66 FH

*3 RUE DES ROSIERS
95680 MONTLIGNON*

BILAN AU 31/03/2018

Dans le cadre de notre mission de Présentation des comptes annuels de la S.A.S. 66 FH pour l'exercice du 05/10/2016 au 31/03/2018.

Nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables. Les éléments d'inventaire nous ont été indiqués par la société.

A l'issue de nos travaux qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

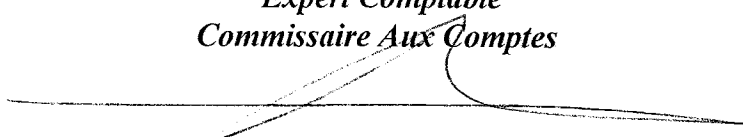
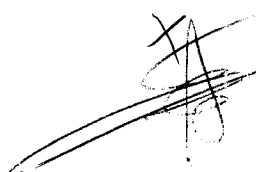
Les comptes annuels ci-joints, qui comportent Bilan, Compte de Résultat et Annexe se caractérisent par les données suivantes :

- Total du Bilan.....	999 701 €
- Chiffre d'Affaires.....	116 506 €
- Résultat Net Comptable.....	571 291 €

**Certifié
Conforme**

Fait à Paris le 3 Juillet 2018

*Renaud ROCH
Expert Comptable
Commissaire Aux Comptes*





Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	05102016	et clos le	31032018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
66 FH RUE DES ROSIERS 95680 MONTLIGNON	
SIRET 8 2 2 9 2 3 5 2 0 0 0 0 1 6	Mél: david.mouche@fiduciaire-roc.net
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Activités des sociétés holding
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit 9 980
	Bénéfice imposable à 15 %		
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
dans le secteur productif, art. 244 quater VV			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FIDUCIAIRE R.O.C. 175 BOULEVARD PEREIRE 75017 PARIS Tél: 0147639936		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 03072018 Lieu: MONTLIGNON	
Tél:		Qualité et nom du signataire:	
		Signature:	

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e	
			f	
			g	
			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1	2	3	4	5	6	7	8	

H DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise <u>66 FH</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>RUE DES ROSIERS 95680 MONTLIGNON</u>																				
SIREN		<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">8</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">9</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">0</td> </tr> </table>										8	2	2	9	2	3	5	2	0
8	2	2	9	2	3	5	2	0												
Durée de l'exercice en nombre de mois *				18		Durée de l'exercice précédent *						11								
										Exercice N clos le										
										31/03/2018										
ACTIF																				
										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012														
		Autres *		014		016														
	Immobilisations corporelles *		028		030															
	Immobilisations financières * (1)		040		763 959		042		763 959											
	Total I (5)		044		763 959		048		763 959											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
		Marchandises *		060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		7 200		070		7 200										
		Autres * (3)		072		143 358		074		143 358										
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084		84 773		086		84 773											
	Charges constatées d'avance *		092		411		094		411											
	Total II		096		235 743		098		235 743											
	Total général (I+II)		110		999 701		112		999 701											
PASSIF										Exercice N 1		NET								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120		50 000									
	Écarts de réévaluation								124											
	Réserve légale								126											
	Réserves réglementées *								130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)								131		)									
	Report à nouveau								134											
	Résultat de l'exercice								136		571 291									
	Provisions réglementées								140											
	Total I								142		621 291									
Provisions pour risques et charges								Total II		154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156		349 993									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164											
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166		5 604									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)								169		795)									
	Produits constatés d'avance								174											
Total III								176		378 410										
Total général (I + II + III)								180		999 701										
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)		Dont dettes à plus d'un an		195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199		142 400		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

[illegible]

(2018)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

66 FH

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		66 FH		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE						Formulaire déposé au titre de l'IR	018	
						Exercice N clos le 13.11.01.2018		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
			Services *		217		218	
							116 506	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	116 506	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242	29 041
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	191	244	23 202
	Rémunérations du personnel *						250	82 640
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	26 167
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)					264	161 048	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(44 543)
	Produits financiers (III)	280	630 000		Charges financières (V)		294	14 166
	Produits exceptionnels (IV)						290	
	Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300	
dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348					
	Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	571 291
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	571 291	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles *						322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330	21 994
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350	603 265
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	352	354	9 980
					Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables *			dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	370	372	9 980
					Déficit col. 2			

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 66 FH

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	763 959	484		486	763 959				
TOTAL		490		492	763 959	494		496	763 959				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL				570		572		574		576	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591		
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 66 FH										Néant ☐ *																																																																																																																	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636																																																																																																																			
	Sur stocks et en cours	640		640		644		646																																																																																																																			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																			
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																			
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="5">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> <td></td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715		2						Constructions	720		725		3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5						Matériel de transport	750		755		6						Autres immobilisations corporelles	760		765		7						TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																					
	Dotations		Reprises																																																																																																																								
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																					
Terrains	710		715		2																																																																																																																						
Constructions	720		725		3																																																																																																																						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																						
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																						
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																						
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780																																																																																																																	
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995																																																																																																																			
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996																																																																																																																			
Déficits reportables			984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																						
Déficits de l'exercice			860	9 980	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice			129																																																																																																																			
Total des déficits restant à reporter			870	9 980	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			800																																																																																																																			
VI DIVERS																																																																																																																											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380																																																																																																																			
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																			
Montant de la TVA collectée								374	23 301																																																																																																																		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	3 808																																																																																																																		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399																																																																																																																			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398																																																																																																																			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397																																																																																																																			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise:66...EH.....		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..05./10./2016. et clos le:31./03./2018		Données en nombre de mois 1 8	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Période de référence	024	160	/ /
Date de cessation		/	/
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel *	376	1,00	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31032018

SIREN

8 2 2 9 2 3 5 2 0

Dénomination de l'entreprise

66 FH

Adresse (voie)

RUE DES ROSIERS

Code postal

95680

Ville

MONTLIGNON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique FELIRIN Prénom(s) RENE-PAUL
Nom marital % de détention 75,00 Nb de parts ou actions 3750
Naissance: Date 15/07/1975 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FR
Adresse : N° 3 Voie RUE DES ROSIERS
Code Postal 95680 Commune MONTLIGNON Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique BOUZIANE Prénom(s) MALIKA
Nom marital HAMDOUN % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 1250
Naissance: Date 22/02/1968 N° Département 99 Commune TLEMCEM Pays DZ
Adresse : N° 36 Voie RUE DE LA VILLA LOUISE
Code Postal 95170 Commune DEUIL LA BARRE Pays FR

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31032018

SIREN

8 2 2 9 2 3 5 2 0

Dénomination de l'entreprise

66 FH

Adresse (voie)

RUE DES ROSIERS

Code postal

95680

Ville

MONTLIGNON

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

1

Forme juridique

SRL

Dénomination

MAISON DU TEST DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France)

494916729

% de détention

100,00

Adresse :

N°

66

Voie

RUE DE PARIS

Code Postal

93100

Commune

MONTREUIL

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 999 701,46 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 571 291,35 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat*	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières		763 959		763 959	
TOTAL		763 959		763 959	

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat ^e Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels				
Install. générales, agencem., aménagem. divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL				

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

6 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Autres provisions règlementées				
Provisions				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres dépréciations				
TOTAL				

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 833		7 833
Clients douteux ou litigieux	7 200	7 200	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	958	958	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	142 400	142 400	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	411	411	
TOTAL GENERAL	158 803	150 970	7 833
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	1 012	1 012		
- plus d'un an	348 785	32 728	272 019	44 038
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 604	5 604		
Personnel et comptes rattachés	3 815	3 815		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 178	6 178		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	11 689	11 689		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	334	334		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	795	795		
Autres dettes	3	3		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	378 215	62 158	272 019	44 038
Emprunts souscrits en cours d'exercice	391 667			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 882			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations		142 400	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		7 200	
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		795	
Produits de participation		630 000	
Autres produits financiers			
Charges financières			

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 208
Emprunts et dettes financières divers	795
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 522
Dettes fiscales et sociales	334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	7 858

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	411	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	411	

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice	5 000	10,00
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	5 000	10,00

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	116 506
TOTAL	116 506

Répartition par marché géographique	Montant
France	116 506
Etranger	
TOTAL	116 506

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**10.1 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 100
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	3 100

Commentaires:

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/03/2018 18 mois	30/09/2016 mois	30/09/2016 mois	30/09/2016 mois	30/09/2016 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	50 000				
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	116 506				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	571 291				
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	571 291				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	571 291				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	82 640				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	26 167				

Observations complémentaires

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 03/07/2018

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
MAISON DU TEST DVLP	420 000	984 682	100,00	756 126	756 126	142 400		2 695 980	266 785	630 000
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

66FH
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social :
3 rue des Rosiers
95680 MONTLIGNON
RCS PONTOISE 822 923 520
SIRET 822 923 520 00016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JUILLET 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2018
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 571 291.00 euros de la manière suivante :

★ Origine des sommes à affecter :

Résultat de l'exercice	571 291.00 euros
Total.....	571 291.00 euros

★ Affectations proposées :

5% à la Réserve Légale dans la limite de 10% du Capital	5 000.00 euros
Le Solde au Poste de Réserves Facultatives	566 291.00 euros
Total.....	571 291.00 euros

La Réserve facultative est ainsi portée à la somme de 571 291.00 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Distribution Globale	Revenus soumis au PFO Loi de Finances 2018	Sociétés Mères et Filiales ou Autres Régimes
N	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Monsieur René-Paul FELTRIN

**Certifié
Conforme**



66FH

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 3 rue des Rosiers 95680 MONTLIGNON
RCS PONTOISE 822 923 520 SIRET 822 923 520 00016

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales et arrêté du 27 avril 1982)

31/03/2018

Capital en fin d'exercice

★ Capital social	50 000
★ Nombre des actions ordinaires existantes	5 000

Opérations et résultats de l'exercice

★ Chiffre d'Affaires hors taxes	116 506
★ Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	571 291
★ Impôts sur les bénéfices	0
★ Participation des salariés due au titre de l'exercice	0
★ Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	571 291
★ Résultat distribué	0

**Certifié
Conforme**



Résultats par action

★ Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	114.26
★ Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	114.26
Dividende attribué à chaque action	0

Personnel

★ Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1
★ Montant de la masse salariale de l'exercice	82 640
★ Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	26 167

66FH
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social :
3 rue des Rosiers
95680 MONTLIGNON
RCS PONTOISE 822 923 520
SIRET 822 923 520 00016

Certifié
Conforme

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L.227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 23 des statuts.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Présentation du tableau résumé des résultats de la société :

	N	N-1	Variation
Produits d'exploitation	116 506		
Charges d'exploitation	161 048		
Résultat d'exploitation	- 44 543		
	-----	-----	-----
Résultat financier	615 834		
Résultat exceptionnel	--		
Impôt Société	--		
	-----	-----	-----
Résultat net comptable	571 291		

Au cours de ce premier exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 116 506 euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 161 048 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

	N	N-1
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et Approvisionnement		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	29 041	
Impôts et taxes	23 202	
Rémunération du personnel	82 640	
Charges sociales	26 167	
Dotation aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Autres charges		
TOTAL	161 048	

Notre résultat d'exploitation s'élève à - 44 543 euros.

Avec un résultat financier de 615 834 euros et un résultat exceptionnel de 0 euro, notre bénéfice net comptable, après paiement d'un impôt société de 0 euro, ressort à 571 291 euros pour ce premier exercice.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

EVOLUTION PREVISIBLE ET PRESPECTIVES D'AVENIR

Notre société a fonctionné conformément à son objet et anime les activités de sa filiale afin de lui faire profiter de ses compétences managériales tout en assumant la politique financière globale du Groupe.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

NEANT

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Détention à 100 % de la SARL LA MAISON DU TEST
Prix d'acquisition des parts sociales : 756 126 euros.

DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons un tableau synthétique sur la décomposition à la clôture de l'exercice arrêté au 31 mars 2018 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients par date d'échéance :

CATEGORIE DE FOURNISSEURS	SOLDE AU 31/03/2018
Factures ≤ à 30 jours	5 604.00
Factures > à 30 jours et ≤ à 60 jours	
Factures > à 60 jours	
Fournisseurs Factures non parvenues	
TOTAL	

CATEGORIE DE CLIENTS**SOLDE AU 31/03/2018**

Factures ≤ à 30 jours

7 200.00

Factures > à 30 jours et ≤ à 60 jours

Factures > à 60 jours

Clients Factures à établir

TOTAL**II. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

1) Bilan :

Les principaux postes du bilan figurent ci-après :

ACTIF**PASSIF**

Actif immobilisé

763 959

Capitaux propres

621 291

Actif circulant

235 332

Provisions

--

Comptes de
régularisation

411

Dettes et produits
constatés d'avance

378 410

TOTAL ACTIF**999 701****TOTAL PASSIF****999 701**

2) Compte de résultat :

Le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-dessus, au paragraphe I.

3) Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31 mars 2018 fait ressortir un bénéfice de 571 291.00 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

★ Origine des sommes à affecter :

Résultat de l'exercice	571 291.00 euros
Total.....	571 291.00 euros

★ Affectations proposées :

5% à la Réserve Légale dans la limite de 10% du Capital	5 000.00 euros
Le Solde au Poste de Réserves Facultatives	566 291.00 euros
Total.....	571 291.00 euros

La Réserve facultative est ainsi portée à la somme de 571 291.00 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Distribution Globale	Revenus soumis au PFO Loi de Finances 2018	Sociétés Mères et Filiales ou Autres Régimes
N	0	0	0

Dépenses de caractère somptuaire engagées au cours de l'exercice :

En application de l'article 223 quater du C.G.I., nous vous informons qu'aucune dépense et charge de caractère somptuaire visées à l'article 39-4 dudit C.G.I. n'a été enregistrée au cours de l'exercice.

Nous allons également vous donner lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce.

Fait à MONTLIGNON

Le 12 juillet 2018

La Présidence